



Contribution à la consultation des corps intermédiaires de la société calédonienne du 25 janvier 2021 au 15 avril 2021 sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie

UFC Que-Choisir

Contribution publiée le 31/03/2021

Réponses de l'organisation au questionnaire mis à disposition sur la plateforme participative notreavenir-nc.fr.

Présentation de l'organisation et de son objet

UFC Que-Choisir Nouvelle Calédonie, membre de la fédération française UFC Que-Choisir, est en charge de la défense de l'intérêt collectif et individuel des consommateurs.

L'association, qui compte plus de 1000 adhérents

- Reçoit le public et conseille ses adhérents sur des problèmes de consommation
- Agit comme groupe de pression en tant que partenaire économique représentatif
- Consolide et préserve son indépendance politique, économique et financière.

Selon vous, que signifie « être français » aujourd'hui en Nouvelle-Calédonie ?

--

Selon vous, que signifie l'indépendance ? Et que signifie la souveraineté ?

Indépendance	Souveraineté

Selon vous, quel(s) lien(s) la Nouvelle-Calédonie doit-elle entretenir avec la France ?

--

Selon vous, à quel(s) grand(s) défis la Nouvelle-Calédonie est-elle confrontée ? Et comment doit-elle y répondre ?

- retrouver une unité sur des ambitions communes, notamment la protection de l'environnement (biodiversité, ressource en eau,...), la sécurité alimentaire,...
- gérer les atteintes à l'environnement de la filière nickel, toutes les autres sources de pollution et d'atteinte à l'environnement (déchets, eaux usées, urbanisation et imperméabilisation des sols, pesticides...)
- agir pour limiter les impacts des changements climatiques

- trouver sa place au sein de l'ensemble Asie Pacifique et choisir les bonnes alliances économiques pour sécuriser son développement, assurer une répartition de l'activité notamment l'avenir des jeunes dans un monde ouvert
- trouver des solutions pour résoudre les problèmes d'addictions (alcool, drogues, sucre...) et d'insécurité
- conserver et améliorer les acquis en matière de santé, d'éducation, de protection sociale, d'égalité homme femme...
- Le rééquilibrage devra non seulement concerner les provinces comme cela a été voulu au cours des dernières années mais également la répartition des richesses.

Quels sont vos espoirs et préoccupations vis-à-vis de l'avenir calédonien ?

Espoirs	Préoccupations
<ul style="list-style-type: none"> - que la Nouvelle Calédonie, riche de sa diversité, puisse jouer un rôle de premier plan dans son environnement, - que tous raisonnent en intérêt « pays » et non en intérêts particuliers (personnels, professionnels, ethniques ou commerciaux) 	<ul style="list-style-type: none"> - la méconnaissance par la population de la complexité des relations et contraintes dans un monde globalisé

Souhaitez-vous formuler une proposition en lien avec l'un des trois thèmes évoqués par le Président de la République* et listés ci-dessous :

- Défi climatique
- Développement économique
- Axe indopacifique

*[Discours prononcé par le Président de la République le 5 octobre 2020 à l'issue de la seconde consultation pour l'accession à la pleine souveraineté de la Nouvelle-Calédonie.](#)

1- Le territoire, par la richesse extraordinaire de sa faune et de sa flore, ses espèces endémiques uniques au monde, est directement concerné par les changements climatiques. La ressource en eau douce pourrait devenir un problème difficile pour l'avenir du pays. Les compétences nécessaires pour faire face à de tels défis ne se trouvent pas sur le territoire et nécessitent une large coopération internationale. Le soutien de la France est un atout indéniable. À cet égard, des actions doivent être menées sur la préservation de la biodiversité, la protection de la ressource en eau, la requalification des sites miniers, la préservation de la qualité de l'air, l'urbanisation (mitage, imperméabilisation des sols, qualité de l'habitat), les rejets d'eaux usées dans le lagon, le développement des énergies renouvelables et notamment la production d'énergie solaire, sans oublier la protection du milieu marin, sur lequel des efforts ont déjà été réalisés.

2- Le développement économique ne pourra se réaliser (s'il est souhaité) que par une réduction de l'écart des richesses entre individus et l'accès égal pour tous à une consommation maîtrisée. De nombreuses études ont été réalisées, les forces et faiblesses de notre économie sont connues. Il appartient aux institutions politiques de choisir les axes prioritaires en obtenant le consensus.

3- Concernant l'axe indopacifique : les consommateurs sont attentifs aux règles de protection de leurs droits (sécurité de l'approvisionnement, qualité des produits, absence de risque sanitaire, notamment).

Annexe

Contribution des adhérents

AVERTISSEMENT : Des bénévoles de l'association UFC Que Choisir ont souhaité, avec l'accord du conseil d'administration de l'association, interroger les adhérents pour les inviter à s'exprimer, en l'absence de possibilité de participation directe de la population à la consultation organisée par le haut-commissariat.

539 adhérents de l'association (conformément aux exigences du RGPD) ont été consultés par courriel. Le présent document est le fruit de ce travail. Il ne constitue pas la réponse de l'association UFC Que- Choisir de Nouvelle-Calédonie, laquelle sera communiquée par ailleurs.

Présentation de l'organisation et de son objet

UFC Que-Choisir Nouvelle Calédonie, membre de la fédération française UFC Que- Choisir, est en charge de la défense de l'intérêt collectif et individuel des consommateurs.

L'association, qui compte plus de 1000 adhérents

- Reçoit le public et conseille ses adhérents sur des problèmes de consommation
- Agit comme groupe de pression en tant que partenaire économique représentatif
- Consolide et préserve son indépendance politique, économique et financière.

Selon vous, que signifie « être français » aujourd'hui en Nouvelle-Calédonie ?

1- L'appartenance à une grande puissance au rayonnement mondial, apte à soutenir la Nouvelle Calédonie dans son développement, dans des moments difficiles (COVID – soutien financier aux usines de nickel) et dans la défense de ses intérêts économiques.

2- Une constitution et une structure juridique solide qui garantissent la séparation des pouvoirs et l'égalité des droits de chaque citoyen quelle que soit son ethnie d'appartenance ou ses croyances religieuses, ainsi qu'un fonctionnement régulier des institutions calédoniennes (congrès, gouvernement, provinces, etc...)

3- L'adossement à l'euro et à l'Union Européenne pour disposer d'une monnaie forte et crédible réduisant les coûts d'importation, rassurant les investisseurs, autorisant de souscrire des emprunts, même en situation de crise. Par ailleurs la France et l'UE contribuent financièrement de manière importante au fonctionnement et aux investissements du territoire

4- L'apport de savoir-faire, de main d'œuvre qualifiée faisant défaut sur le territoire, d'expertise pointue et de références permettant au territoire d'assumer toutes les responsabilités qui lui ont été déléguées

5- Une offre de formation de qualité pour tous avec notamment des universités peu onéreuses par rapport aux pays voisins et des diplômes reconnus.

6- La sécurité grâce à sa présence militaire

7- La santé grâce à du personnel et des équipements de pointe

8- Des valeurs culturelles, environnementales, économiques et sociales fortement inspirées par la France.

Selon vous, que signifie l'indépendance ? Et que signifie la souveraineté ?

Indépendance	Souveraineté
<p>L'indépendance c'est la situation d'une collectivité qui n'est pas soumise à une autre autorité (source le « Larousse »). Elle édicte ses propres lois, dispose de l'indépendance juridique, politique, fiscale et monétaire, mais reste soumise aux accords conclus avec les autres entités indépendantes et aux équilibres du marché mondial. Indépendance ne veut pas dire souveraineté.</p>	<p>La souveraineté est la capacité à répondre aux besoins des citoyens et à contrôler les destinées. Elle suppose de disposer des moyens politiques, financiers et humains à court, moyen et long terme pour assumer toutes les responsabilités d'un État indépendant.</p> <p>À cet égard un État indépendant peut ne pas être souverain. On peut avoir l'illusion de l'indépendance et édicter ses propres lois sans avoir aucune prise sur les événements : on perd alors sa souveraineté (source « Les Echos » du 7/03/2019)</p>

Selon vous, quel(s) lien(s) la Nouvelle-Calédonie doit-elle entretenir avec la France ?

<p>1- En cas d'indépendance du pays, il n'est pas certain que les citoyens français métropolitains souhaitent poursuivre les liens financiers étroits actuels avec le territoire, sauf à ce que le territoire en paye le juste prix, même si la population de NC souhaite maintenir un lien particulier avec la France. Il n'est pas certain non plus que les citoyens de la Kanaky pourront conserver la nationalité française. Il est alors très probable que le territoire tisse des liens de dépendance financière avec la Chine qui lorgne sur la richesse apportée par les gisements de nickel et la position stratégique de la NC. En tout état de cause le territoire ne pourra plus bénéficier de l'adossement à l'euro ni du soutien de l'Union Européenne (en sus de celui de la France). Si la NC indépendante veut un avenir proche « serein », elle devra signer un accord de coopération concernant la défense militaire, la surveillance de la zone économique exclusive, la justice, la formation de cadres locaux et peut-être la monnaie. Cet ou ces accord(s) pourra(ont) être signés avec la France et/ou avec des pays de la zone Asie-Pacifique.</p> <p>2- En cas de maintien du rattachement à la France, le territoire pourra poursuivre son développement avec le soutien de la France et de l'Union Européenne, comme actuellement. Toutefois il apparaîtrait normal que le droit des citoyens français sur le territoire soit aligné sur les autres territoires français d'outre-mer, notamment en ce qui concerne le droit de vote. L'administration de la justice pourrait se régionaliser davantage afin d'être mieux comprise par toutes les ethnies, tout en préservant l'égalité des droits pour les minorités. Toutefois la France devra alors trouver avec la NC un dispositif permettant de traiter la question de la revendication indépendantiste.</p> <p>3- Dans les deux cas, il paraîtrait normal que le territoire dispose de plus larges délégations pour être présent dans les organisations internationales. Avec le soutien de la France (en contrepartie du respect des axes de politique internationale de la France et de l'Union Européenne), le territoire pourrait prendre une place importante et jouer un rôle de premier plan dans le secteur Asie Pacifique aux côtés de l'Australie et de la Nouvelle Zélande. En cas d'indépendance, ce rôle serait plus délicat à jouer et entraînerait probablement une perte de souveraineté.</p> <p>4- Il est à noter qu'une grosse majorité de la population calédonienne a des liens ESSENTIELS avec la métropole, familiaux, financiers, culturels notamment, à l'instar des autres DOM-TOM français et a adopté un mode de vie et de consommation "à l'européenne" qui ne peut perdurer qu'en maintenant les liens actuels avec la France et l'Europe, tandis que de plus en plus de jeunes sollicitent des formations et des carrières qui s'inscrivent dans ces liens.</p>

Selon vous, à quel(s) grand(s) défis la Nouvelle-Calédonie est-elle confrontée ? Et comment doit-elle y répondre ?

1- Le premier défi est de retrouver l'unité du territoire entre une population kanak qui vote plutôt pour l'indépendance et le reste de la population qui vote majoritairement pour le maintien dans la France. Au-delà de ce clivage politique, il existe une véritable différence de culture et d'appréciation de la vie en société : centrée sur la tribu, la solidarité infra-tribale et la coutume pour les populations kanak, mettant l'accent sur l'individu, la propriété privée, la réussite sociale et financière, le monde extérieur pour les autres populations. Cependant le métissage très varié est la composante d'une grande partie de la population notamment Kanak dont beaucoup ne se retrouvent pas dans ce clivage politique. Le défi sera de trouver le compromis, s'il existe, entre ces deux approches de la vie en société et de disposer des institutions en cohérence avec ce compromis.

2- Le second défi pour le territoire est de trouver sa place au sein de l'ensemble Asie Pacifique et de choisir les bonnes alliances économiques et politiques pour assurer son développement, viser le plein emploi (avec les réserves sur la culture tribale kanak qui ne partage pas nécessairement cet objectif), assurer l'avenir des jeunes dans un monde ouvert. À cet égard il conviendrait aussi de réaliser un cadastre coutumier, dont l'absence interdit tout développement, et éteindre toute revendication foncière.

3- Troisièmement, il s'agira de trouver des solutions pour résoudre les problèmes d'insécurité croissante liés à l'alcoolisme, la consommation de drogues et le désœuvrement d'une partie de la jeunesse.

4- Enfin, il s'agira de préserver (et d'améliorer si possible) les acquis en matière de santé, d'éducation, de protection sociale et d'égalité homme femme quelles que soient leurs appartenances ethniques.

5- Le rééquilibrage devra non seulement concerner les provinces comme cela a été voulu au cours des dernières années mais également la répartition des richesses entre les plus riches et le reste de la population qui subit les contraintes de la vie chère. La mise en place d'une société plus juste et équitable devra être une priorité. À cet égard, les provinces pourraient bénéficier de plus d'autonomie sur la pression fiscale et le développement économique

6- Le territoire devra retrouver une unité sur des ambitions communes, notamment la protection de l'environnement (biodiversité, ressource en eau, lagon ...), la sécurité alimentaire, la gestion des atteintes à l'environnement de la filière nickel mais également de toutes les autres sources de pollution et d'atteinte à l'environnement, telles que les déchets, le traitement des eaux usées, l'urbanisation et l'imperméabilisation des sols, la circulation automobile, les pesticides..., les impacts des changements climatiques.

7- Le territoire devra résoudre la question du droit de vote et, notamment, s'il reste français, accorder ce droit de vote à tous les citoyens de la liste nationale.

8- Enfin, quel que soit l'avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie, se pose avec force, la question de la mise en œuvre des compétences transférées localement, en termes de moyens humains et financiers notamment. Au niveau financier, comment ne pas s'interroger sur le très faible rendement de l'impôt Nickel (largement inférieur à celui de l'IRPP) alors même que ce secteur est considéré comme la principale richesse du pays. Dans le même temps, le territoire peine à boucler son budget et la vie de plus en plus chère est un important facteur de division sociale avec un pouvoir d'achat des Calédoniens qui s'effrite inexorablement, notamment s'agissant des faibles revenus.

Quels sont vos espoirs et préoccupations vis-à-vis de l'avenir calédonien ?

Espoirs	Préoccupations
<p>La Nouvelle Calédonie est riche grâce à la diversité de sa population et aux apports de l'immigration. Elle peut jouer, à travers la France et l'Union Européenne, un rôle de premier plan aux côtés de l'Australie et de la Nouvelle Zélande, dans une perspective de développement économique engendrant une élévation générale de la qualification de la population, un accroissement des perspectives d'emploi notamment pour les jeunes, une réduction des prix par une saine concurrence et plus largement, une augmentation du pouvoir d'achat.</p> <p>Il serait en outre hautement souhaitable qu'enfin les populations calédoniennes et leurs représentants raisonnent en intérêt « pays » et non en intérêts particuliers (personnels, professionnels, ethniques ou commerciaux)</p>	<p>Un nouveau referendum ne fera qu'accentuer dangereusement le clivage de la société calédonienne. Faire voter la population (et toute la population, c'est-à-dire la liste électorale nationale) sur un projet de société a un sens, par contre voter pour ou contre l'indépendance (ce qui n'entraînera sûrement pas la pleine souveraineté) divisera profondément et durablement la société et risquera de conduire à de nouveaux événements tragiques.</p> <p>La méconnaissance par la population et les décideurs de la complexité des relations et contraintes dans un monde globalisé demeure une préoccupation majeure à l'aune d'un choix déterminant pour la société calédonienne. Une grande partie de la population mélanésienne n'est pas entrée dans l'économie de marché et vit de l'assistanat.</p> <p>L'insécurité est une grande source d'inquiétude.</p> <p>À noter que ce questionnaire a été l'occasion de se repencher sur les études faites en 2010 dans le cadre du projet NC2025, et force est de constater qu'en 10 ans peu de choses ont évolué et que le diagnostic réalisé dans le cadre de NC2025 reste malheureusement toujours d'actualité.</p>

Souhaitez-vous formuler une proposition en lien avec l'un des trois thèmes évoqués par le Président de la République* et listés ci-dessous :

- Défi climatique
- Développement économique
- Axe indopacifique

*[Discours prononcé par le Président de la République le 5 octobre 2020 à l'issue de la seconde consultation pour l'accession à la pleine souveraineté de la Nouvelle-Calédonie.](#)

1- Le territoire, par la richesse extraordinaire de sa faune et de sa flore, ses espèces endémiques uniques au monde, est directement concerné par les changements climatiques. La ressource en eau douce pourrait devenir un problème difficile pour l'avenir du pays dans la mesure où par exemple la grande terre ne dispose pas d'une réserve d'eau douce dans une nappe phréatique à l'échelle de ses besoins. Les compétences nécessaires pour faire face à de tels défis ne se trouvent pas sur le territoire et nécessitent une large coopération internationale. Le soutien de la France est un atout indéniable. À cet égard, un travail important est nécessaire sur la préservation et la protection de la ressource en eau, la requalification des sites miniers, la préservation de la qualité de l'air,

l'urbanisation (mitage, imperméabilisation des sols, qualité de l'habitat), les rejets d'eau usée dans le lagon, le développement des énergies renouvelables et notamment la production d'énergie solaire, sans oublier la protection du milieu marin, sur lequel d'importants efforts ont déjà été réalisés.

2- Le développement économique du territoire passe par une ouverture vers le monde extérieur et l'accroissement des échanges, notamment à l'exportation, avec les pays limitrophes. Les politiques protectionnistes passées constituent un handicap majeur au développement économique en créant artificiellement une bulle protectrice des marges bénéficiaires des entreprises, mais faiblement créatrices d'emplois. Une saine concurrence amènera les entreprises à mieux prendre en compte la qualité, l'innovation, la maîtrise des coûts de production, la possibilité d'augmenter la production grâce à l'exportation et de mieux amortir les investissements de production, et enfin sera source de création de nouveaux emplois. Il faut vaincre la peur de la concurrence mais se méfier des importations à très bas coût (et souvent très basse qualité) proposées par la Chine ! De même, les « prêts au développement » de ce même pays sont un grand danger d'asservissement économique puis politique. Le développement économique ne pourra se réaliser (s'il est souhaité) que par une réduction de l'écart des richesses entre individus et l'accès égal pour tous à une consommation maîtrisée

3- Concernant l'axe indopacifique, les consommateurs sont attentifs aux règles de protection de leurs droits (sécurité de l'approvisionnement, qualité des produits, absence de risques sanitaires notamment). Il est clair que le territoire devra choisir son camp : être inféodé et financièrement dépendant de la Chine (en cas d'indépendance) ou accompagner la politique étrangère de la France et de l'Union Européenne dans un rapprochement avec l'Inde, l'Australie et la Nouvelle Zélande. Le territoire peut parfaitement acquérir une certaine souveraineté en restant Français et en négociant avec la France son positionnement au sein de l'axe indopacifique.